REFLETS DU RIED

Ried de Marckolsheim
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N° 26
DÉCEMBRE
2024

Le magazine d'information de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

ARTOLSHEIM - BINDERNHEIM - BOESENBIESEN - BOOTZHEIM - ELSENHEIM - GRUSSENHEIM - HEIDOLSHEIM - HESSENHEIM - HILSENHEIM
MACKENHEIM - MARCKOLSHEIM - OHNENHEIM - RICHTOLSHEIM - SAASENHEIM - SCHOENAU - SCHWOBSHEIM - SUNDHOUSE - WITTISHEIM

AMÉNAGEMENT
Modernisation
de l'éclairage public - P. 4

MOBILITÉS
Extension du réseau
des pistes cyclables - P. 7

CULTURE
La Micro-folie arrive
en territoire - P. 10

Rétrospective

Manifestation de soutien à la remise en navigation du canal du Rhône au Rhin

le 18 septembre 2024 à Boesenbiesen

Passage de la flamme olympique

le 26 juin 2024 à Marckolsheim

Cérémonie de remise des trophées du Label Commerçant d'Alsace

le 30 octobre 2024

Concert de l'orchestre philharmonique d'Obernai

le 26 octobre 2024
à Bootzheim

Déploiement de la structure de jeux gonflables à la piscine Aquaried

Été 2024

Journée du développement durable le 5 octobre 2024

à Wittisheim

Sommaire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes accélère sa transition énergétique 4

Construction d'un bassin de pollution 5

MOBILITÉS

ELSA, nouveau réseau de transports en Alsace Centrale 6

La CCRM étend son réseau de pistes cyclables 7

ENFANCE / JEUNESSE

Alimentation et réduction du gaspillage au périscolaire 8

Le Relais Petite Enfance 9

CULTURE / LOISIRS

La Micro-folie arrive sur le territoire 10

ANIMATION DU TERRITOIRE

Nouvelle Directrice du RAI 11

AGENDA

Agenda des manifestations 12

Reflets du Ried - N° 26 - Décembre 2024

Le magazine d'information de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

Communauté de Communes
du Ried de Marckolsheim
24, Rue du Maréchal Foch - BP 50034
67390 MARCKOLSHEIM
Tél. 03 88 92 53 73
www.ried-marckolsheim.fr

Directeur de la publication : Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
Comité de rédaction : Services de la CCRM
Conception / réalisation : agence eden
Crédits photos (sauf mention contraire) : CCRM, SDEA, commune de Marckolsheim, CCI, agence eden, freepik, Adobe stock
Impression : Gyss Imprimeur
Tirage : 9 800 exemplaires

Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.
Ne pas jeter sur la voie publique.

LE TRI + FACILE

Édito

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
Président de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

Madame, Monsieur,

L'année 2024 qui s'achève se distingue par un bilan riche en réalisations pour la Communauté de Communes.

Au titre de la mobilité d'abord, 4 nouvelles pistes cyclables sont venues compléter l'important maillage déjà existant, tant entre nos communes qu'avec les territoires alentour.

Au sujet de la mobilité encore, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace se verra confier, à compter du 1er janvier prochain, la mise en service d'un grand réseau de transport en commun couvrant l'ensemble de l'Alsace centrale. Nos territoires vont ainsi « faire route ensemble » de manière plus solidaire et de façon plus sobre.

Au titre de la culture ensuite, l'année 2024 aura été marquée par l'arrivée d'un musée numérique également appelé Micro-folie. Soutenu par l'État, supervisé par le Ministère de la Culture et accompagné par La Villette, ce dispositif culturel de proximité permettra de découvrir plusieurs milliers de chefs-d'œuvre en très haute définition. Pour qu'il soit accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes, cet équipement sera itinérant et s'arrêtera dans chacune de nos communes.

Au titre de la sobriété enfin, l'année 2024 aura été celle du lancement de notre grande campagne de modernisation de plus de 2000 points lumineux du territoire grâce à l'installation de leds. Si elle se prolongera en grande partie en 2025, les premiers résultats sont d'ores-et-déjà visibles. Cette initiative, exemplaire en termes de réduction de la consommation énergétique, illustre l'une des nombreuses actions engagées par la Communauté de Communes pour soutenir la transition énergétique du territoire.

Je vous invite à en découvrir d'autres en parcourant ce nouveau numéro de notre bulletin intercommunal au format remanié. Je vous souhaite une agréable lecture et de belles fêtes de fin d'année.

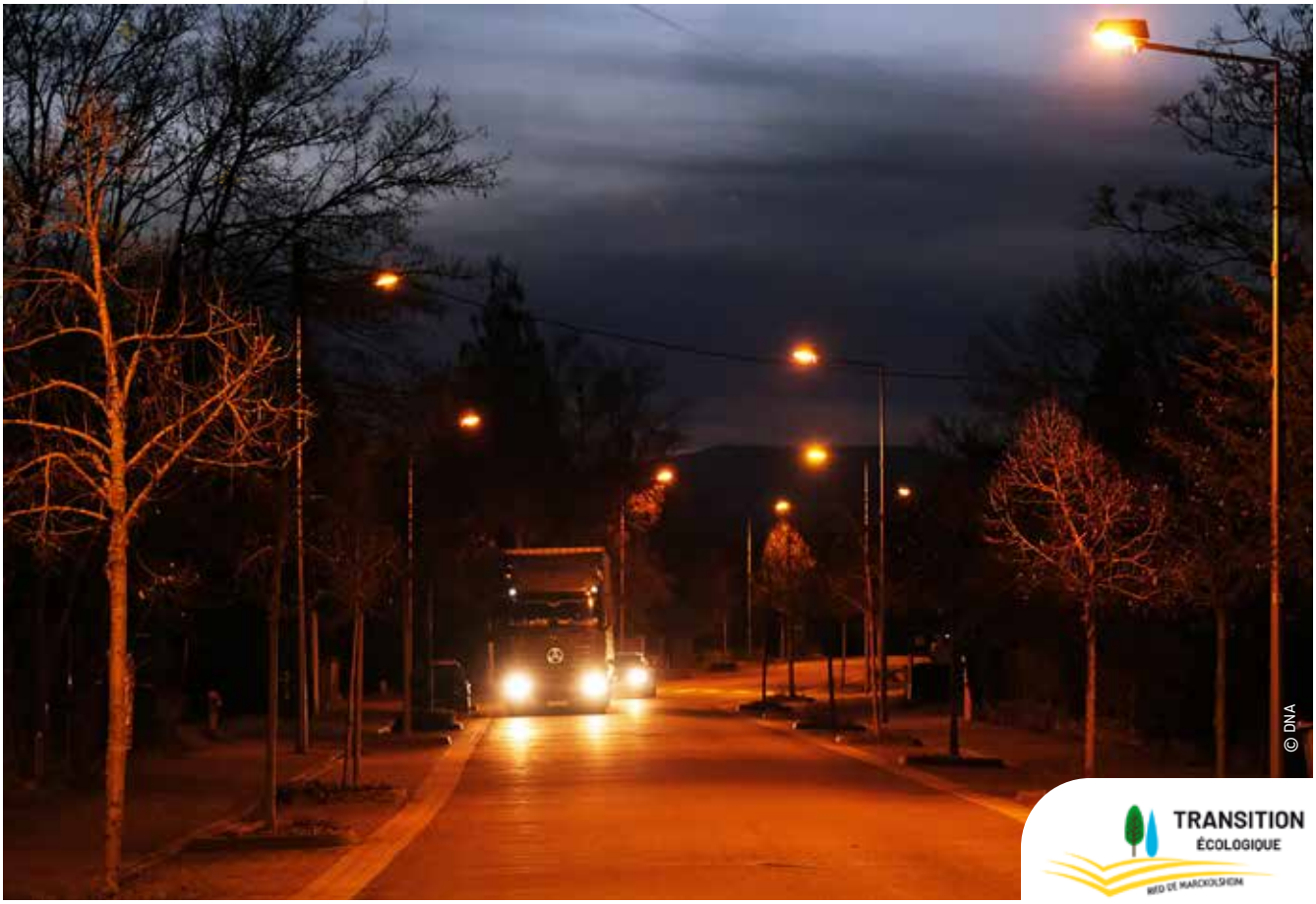

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

→ ÉCLAIRAGE PUBLIC

la Communauté de Communes accélère sa transition énergétique

Accroître la performance énergétique de ses infrastructures tout en réduisant son empreinte carbone, tels sont les objectifs du projet de modernisation du parc de luminaires publics porté par la Communauté de Communes.

L'opération consiste à remplacer 2 000 luminaires par des leds entre l'automne 2024 et le mois de septembre 2025 pour un montant de 1 350 000 €. Pour assurer sa réalisation, la Communauté de Communes bénéficie de l'accompagnement de la Banque des Territoires par le biais d'un dispositif financier innovant, *l'intracting*.

> **À SAVOIR - L'*intracting* est une démarche consistant à investir dans des actions de performance énergétique, puis à dédier les économies permises par ces travaux à de futurs investissements en performance énergétique et environnementale.**

Le programme doit, à terme, permettre d'obtenir :

- Un gain qualitatif par un meilleur éclairage nocturne ;
- Une baisse de la consommation d'électricité de 550 000 kWatts par an ;
- Une réduction des émissions de CO_2 liée à la baisse de la consommation ;
- Une économie budgétaire estimée à 110 000 € par an.

Chiffres clés

Quantité
2 000 luminaires
à remplacer

Montant de l'opération
1 350 000 €

Gain énergétique
550 000 kWatts

Économie réalisée
110 000 €
par année

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts Groupe

→ ENVIRONNEMENT

Construction d'un bassin de pollution

Chiffres clés DE L'OUVRAGE

Dimensions
22 mètres de diamètre
2,70 à 4,30 mètres de hauteur

Capacité de stockage
jusqu'à **800 m³ d'eau**

Budget
1 990 000 € HT comprenant études préalables, maîtrise d'œuvre et travaux.

La Commission locale Assainissement du Ried de Marckolsheim du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), qui regroupe l'ensemble des communes de la Communauté de Communes, a engagé cette année la construction d'un bassin de pollution rue de l'Ischert à Marckolsheim.

Cet ouvrage a pour objectif d'améliorer l'état des écosystèmes en réduisant l'impact des déversements du réseau d'assainissement sur l'Ischert.

Comment fonctionne un bassin de pollution ?

Par temps sec : les eaux usées sont dirigées directement vers la station d'épuration où elles sont traitées avant d'être restituées au milieu naturel. Elles ne passent pas par le bassin de pollution.

Lors d'un évènement pluvieux : le premier flot de rinçage du réseau d'assainissement est dirigé vers le bassin de pollution pour y être stocké, sans déversement d'effluents vers le milieu naturel.

Lors d'épisodes pluvieux prolongés, une fois les conduites du réseau d'assainissement et le bassin pleins, le surplus d'effluents, alors fortement dilué par les eaux de pluie, est déversé vers le milieu naturel.

Un équipement complémentaire piège les éléments flottants (lingettes, déchets...) pour éviter qu'ils ne se retrouvent dans le cours d'eau. Enfin, au terme de l'épisode pluvieux, les effluents stockés dans le bassin sont progressivement restitués au réseau d'assainissement pour être traités à la station d'épuration.

Les caractéristiques du bassin de pollution

Il s'agit d'un ouvrage circulaire en béton armé, semi-enterré. Le bassin est alimenté par deux pompes d'un débit de 1000 m³/h chacune et se vidange gravitairement vers la station de pompage alimentant la station d'épuration.

Afin de limiter l'accumulation de dépôts, le bassin est équipé d'un dispositif de nettoyage rotatif n'utilisant aucun apport d'eau extérieur. Son fonctionnement sera entièrement automatisé et suivi via le système de télégestion du SDEA.

À SAVOIR - Les travaux ont démarré en juillet 2024, la mise en service du bassin est prévue au printemps 2025.

ZOOM SUR L'ÉCO RÉFLEXE !

Les lingettes sont un véritable fléau pour le réseau d'assainissement. Il ne faut surtout pas les jeter dans les toilettes. Souvent qualifiées de « biodégradables », elles n'ont en réalité pas le temps de se dégrader avant leur arrivée dans les ouvrages de traitement.

Elles causent alors de sérieux dysfonctionnements : obstruction des grilles, détérioration des pompes (...). Lors de fortes pluies, quand le réseau d'assainissement est surchargé, les lingettes peuvent même se retrouver directement dans le cours d'eau. **Alors, ayez le bon réflexe, après utilisation, jetez les lingettes dans votre poubelle**.

> TRANSPORTS

Mise en service d'Elsa, le nouveau réseau de transports d'Alsace centrale en 2025

Au terme de plusieurs années de réflexions et d'études, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Sélestat Alsace centrale, auquel adhère la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM), va exercer la compétence mobilités à compter du 1er janvier 2025.

À cette date, ce changement sera visible de manière concrète avec la création d'un nouveau réseau de transport en commun, dénommé Elsa.

Assuré par la société locale Autocars Schmitt, ce réseau proposera des lignes régulières, des lignes scolaires et du transport à la demande. Cette offre évolutive va encore s'étoffer dans les années à venir, notamment en septembre 2028 avec la transformation des lignes régionales Fluo actuelles en lignes régulières plus fréquentes et mieux adaptées aux horaires de train.

Le réseau Elsa étant déployé sur l'ensemble de l'Alsace centrale, **il sera possible de se rendre à Sélestat, Villé, Sainte-Marie-aux-Mines ou toute autre commune du territoire, avec le même abonnement et pour le même prix.**

Le transport à la demande, un dispositif sur mesure

Pour la CCRM, l'offre de transport à la demande (TAD) et de transport pour personnes à mobilité réduite (remplaçant l'actuel Mobi'Ried) sera mise en place dès janvier 2025.

Ce TAD sera ouvert à tous les publics, sans inscription préalable, et permettra de réserver des trajets entre différents arrêts sur le territoire, de 5h à 21h, du lundi au samedi. Ce service sera assuré dans toutes les communes.

À titre d'exemple, un salarié de la zone industrielle et portuaire de Marckolsheim pourra se rendre à son travail avec ce transport en commun. Vous pourrez également l'utiliser pour assurer d'autres trajets du quotidien comme aller faire des courses. Les réservations pourront se faire par téléphone, via le futur site internet d'Elsa ou encore via une application dédiée pour smartphone et ce, jusqu'à deux heures avant le trajet.

Plus d'information à venir sur : https://selestat-alsace-centrale.fr/ et sur https://elsa-mobilites.fr/

> PISTES CYCLABLES

La CCRM étend encore son réseau !

PLAN VÉLO & marche 2023-2027

Après la réalisation, au printemps dernier, des pistes cyclables reliant Artolsheim à Richtolsheim d'une part et Hilsenheim à Muttersholtz d'autre part, la Communauté de Communes a poursuivi l'extension de son réseau cet automne.

Les communes d'Ohnenheim et d'Heidolsheim sont désormais reliées par une nouvelle piste de 1 300 mètres longeant la RD 208. Les travaux ont consisté à créer une piste en chemin partagé et ont été réalisés d'avril à août 2024. Pour assurer cet aménagement, la CCRM a investi un montant de 236 000 €.

> **Cette opération a été réalisée avec le soutien de l'État par le biais du 6e appel à projets « Fonds mobilités actives - aménagements cyclables » (subvention de 82 000 €) et de la Collectivité européenne d'Alsace (subvention de 37 000 €).**

D'une longueur de 8 600 mètres, le tronçon de la voie Tulla, reliant les communes de Marckolsheim et Schoenau, a été réaménagé entre août et novembre 2024. Cet aménagement a été complété par la création d'une piste de 900 mètres le long de la RD 424.

La mise en place d'une signalisation spécifique et de mobilier complètent le projet. Il est désormais possible de réaliser une boucle entre la piste du canal du Rhône au Rhin et la voie Tulla. Le montant des travaux s'élève à 480 000 €.

> **Cette opération a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne (FEADER), de l'État, de la Région Grand Est et de la Collectivité européenne d'Alsace.**

Ohnenheim - Heidolsheim

Voie Tulla

Voie Tulla

> RESTAURATION SCOLAIRE

Alimentation saine et réduction du gaspillage au périscolaire : un pari réussi !

De par sa compétence « périscolaire », l'alimentation durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire sont au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes. Alors que l'objectif national est de réduire le gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2025, par rapport à son niveau de 2015, plusieurs actions innovantes et locales sont conduites pour améliorer les repas proposés aux enfants et les sensibiliser à ces enjeux cruciaux.

En proposant des repas variés et équilibrés, les périscolaires permettent aux élèves de découvrir et d'apprécier une large gamme d'aliments. Cela leur inculque dès le plus jeune âge des habitudes alimentaires saines, notamment la consommation régulière de fruits et légumes et le respect des principes d'une alimentation équilibrée. C'est également un lieu d'apprentissage pour réduire le gaspillage alimentaire. Les périscolaires contribuent ainsi à former des citoyens responsables, conscients des enjeux alimentaires et environnementaux. De plus, manger au périscolaire encourage la convivialité et le partage, renforçant ainsi les compétences sociales des enfants. C'est dans cette optique que, depuis 2016, la CCRM et le SMICTOM d'Alsace Centrale développent un programme d'actions au sein des structures périscolaires du territoire.

En 2020, la collectivité a franchi une étape majeure en confiant la restauration scolaire à Pomme & Chou, prestataire local qui se distingue par la qualité de ses repas. Ce partenariat valorise les circuits courts* et garantit des repas hautement qualitatifs, renforçant ainsi l'engagement « *manger mieux et gaspiller moins* ».

À noter que ce prestataire respecte les obligations fixées par la loi Egalim, à savoir 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% issus de l'agriculture biologique ou en conversion.

Parallèlement, toutes les équipes de l'Association Générale des Familles (gestionnaire des périscolaires de la CCRM) ont redoublé d'efforts pour accompagner les enfants dans l'apprentissage d'une alimentation saine. Pour les y aider, le SMICTOM a organisé en 2024 une formation pour les animateurs, en partenariat avec le Pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace, afin de mieux appréhender les besoins nutritionnels des enfants.

En complément, la CCRM a proposé à l'automne une formation sur le goûter responsable à laquelle ont pu participer les professionnels de l'enfance du territoire.

Enfin, des ateliers ludiques ont été mis en place pour sensibiliser les petits convives aux gestes responsables contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets.

Afin de mesurer les progrès accomplis, des pesées régulières des restes alimentaires ont été effectuées tout au long de l'année. Les résultats sont probants : grâce à l'engagement collectif, le gaspillage alimentaire dans les périscolaires de la CCRM est évalué à 79 g par repas et par convive, contre une moyenne nationale de 115 g !

*Les circuits courts se caractérisent par une vente présentant un intermédiaire au plus, sans nécessairement impliquer une proximité physique.

> PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est fait pour vous !

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service public gratuit qui s'adresse aux professionnel(le)s de la petite enfance (assistant(e)s maternel(le)s, garde d'enfants à domicile), aux parents et aux enfants.

Professionnel(le)s de la petite enfance, vous souhaitez :

- avoir des informations sur les métiers de la petite enfance;
- demander votre agrément d'assistant(e) maternel(le) (démarches, conditions d'exercice du métier...) exercer en tant que garde à domicile;
- être informé(e) de vos droits et devoirs en tant que salarié(e) (statut professionnel, contrat de travail, fiche de paie...);
- rencontrer d'autres assistant(e)s maternel(le)s et d'autres professionnel(le)s pour échanger sur votre pratique;
- des actions de professionnalisation (formations, soirées thématiques...).

Parent(s), vous souhaitez :

- confier votre enfant à un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou trouver un autre mode d'accueil;
- préparer l'accueil de votre enfant;
- être informé(s) sur vos droits et obligations en tant qu'employeur (aides financières, démarches, contrat de travail...), bénéficier d'un soutien dans la fonction d'employeur;
- que votre enfant participe à des activités d'éveil collectives (baby-gym, contes, éveil musical, activités manuelles...), des animations;
- participer à des soirées thématiques (développement de l'enfant, santé, parentalité...).

À SAVOIR - Pour les enfants, le RPE permet tout autant de rencontrer des copains, se préparer à la vie en collectivité ou encore assister à des spectacles et des animations en lien avec des activités locales et les structures existantes (médiathèques, ludothèque, structures d'accueil, écoles...). Accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leurs parents, ils peuvent aussi participer à des activités d'éveil variées et adaptées à leur âge autour d'espaces de jeu et de découverte, de lieux de rencontre et de socialisation.

> MULTI-ACCUEIL

Places disponibles en accueil occasionnel à Marckolsheim

Un rendez-vous important, une obligation ou le besoin d'un peu de calme... et personne pour garder votre enfant ? Le multi-accueil de Marckolsheim « *Au Jardin des Loupiots* » peut accueillir votre enfant âgé de 3 mois à 6 ans de manière occasionnelle.

Cet accueil est possible du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h, pour une durée allant de 2 heures à 3 demi-journées par semaine !

Pensez simplement à anticiper votre réservation, idéalement la semaine précédent votre besoin.

En effet, l'accueil pourra être assuré en fonction des demandes et disponibilités de la structure. Le multi-accueil est à votre disposition pour plus d'informations.

Contact :
pe.marckolsheim@agf67.fr
Tél. 03 88 74 94 85

CONTACT RPE

MARCKOLSHEIM
9 rue du Noisetier
67390 Marckolsheim
Tél. 03 88 58 28 94
Mail : rpe.marcko@ried-marckolsheim.fr

SUNDHOUSE
25 rue des Artisans
67920 Sundhouse
Tél. 03 88 85 96 62
Mail : rpe.sundhouse@ried-marckolsheim.fr

Inauguration de la Micro-folie de Marckolsheim et de la CCRM le 7 novembre dernier en présence du président de la CCRM, Frédéric Pfliegersdoerffer, du sous-préfet de Sélestat-Erstein, Michel Robquin et de Roxanne Guegen, responsable opérationnelle de La Villette pour la région Grand Est

la Villette

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

MICRO-FOLIE
MOBILE
RIED MARCKOLSHEIM

> ART & MUSÉE

La Micro-folie intercommunale est arrivée...

La culture numérique est à la portée de tous !

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de la Micro-folie intercommunale sur notre territoire ! Le Réseau des Médiathèques est missionné pour faire naviguer la version itinérante de cet équipement, qui a été inauguré le 7 novembre dernier.

La Micro-folie, c'est quoi ?

C'est un espace modulable offrant un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux grâce au Musée numérique, cœur du dispositif, qui présente plus de 3 200 œuvres numérisées (tableaux, sculptures, vidéos d'extraits de ballets ou d'opéras, pages de bande dessinée...), issues du réseau de 205 établissements culturels partenaires qu'ils soient nationaux, régionaux et internationaux.

Véritable plateforme culturelle de proximité, la Micro-folie permet de rendre la culture accessible à tous en réunissant plusieurs milliers de chefs-d'œuvre de nombreuses institutions et musées régionaux, nationaux et internationaux.

Ce « *musée numérique* » se présente sous la forme de grandes malles et comprend : un grand écran, un vidéo-projecteur et des tablettes pour interagir avec les œuvres (zoomer pour obtenir plus de détails, contempler des œuvres en rapport, accéder à des mini-jeux liés comme par exemple des puzzles, des coloriages, etc.).

Deux casques à réalité virtuelle sont également à disposition et permettent d'avoir accès à des vidéos immersives à 360° pour vous faire découvrir, sous un autre jour, les Nymphéas de Monet, l'éruption volcanique à Pompéi ou encore vous mettre dans la peau d'un astronaute !

Des mallettes pédagogiques complètent le dispositif, avec des supports d'animation pour les enfants ou pour les groupes (plateaux de jeu, cartes avec reproduction des œuvres, coloriages à reproduire...).

La Micro-folie, c'est pour qui ?

Cet équipement est destiné à circuler dans les communes et dans les structures d'accueil (écoles, EHPAD...).
Son voyage sera annoncé sur notre site internet : https://cc-ried-marckolsheim.c3rb.org. Il est accessible à tous, petits et grands ! Que vous soyez amateur d'art ou pas, vous pourrez trouver l'activité qui vous plaît : zoomer sur les détails d'une toile impressionniste, ou colorier la Joconde !

À SAVOIR - Le montant de cet équipement s'élève à 36 000 € HT. Pour l'acquérir, la Communauté de Communes a bénéficié d'une subvention de 80% de la part des services de l'État via le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

> ARRIVÉE

Céline WEISS, Nouvelle Directrice du RAI

Avant de rejoindre le Réseau animation intercommunal (RAI), Céline Weiss a occupé un poste de cheffe de service « Petite Enfance, Jeunesse et Aînés » au sein d'une collectivité. Depuis le 1er octobre 2024, elle a pris ses nouvelles fonctions de Directrice.

Aujourd'hui, elle met son expertise au service de l'association en poursuivant la dynamique mise en place, et assure les missions suivantes :

- Gestion des ressources humaines de l'association
- Pilote l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets sociaux et familles
- Apporte un appui à la gouvernance et à la vie associative
- Représente l'association auprès des partenaires institutionnels et opérationnels
- Assure la communication de l'association
- Est la garante de la bonne gestion administrative, financière et de la sécurité.

N'hésitez pas à la contacter aux coordonnées suivantes :
03 88 85 89 25 - 06 20 91 55 57 - celine.weiss@rai-ccrm.fr

réseau animation intercommunal du Ried de Marckolsheim

AGENDA 2025

DES MANIFESTATIONS DE JANVIER À JUIN 2025

JANVIER

Bal des Jeunes Agriculteurs
> Sundhouse

Concert musique harmonie
> Sundhouse

Théâtre alsacien
> Marckolsheim

FÉVRIER

Cérémonie commémorative de la Libération (80 ans)
> Grussenheim, Marckolsheim, Ohnenheim, Richtolsheim, Saasenheim, Wittisheim

Théâtre par l'office municipal
> Wittisheim

FÉVRIER / MARS

Carnaval
> Bindernheim, Hilsenheim, Marckolsheim, Sundhouse, Wittisheim

MARS

Concours de belote
> Heidolsheim

Bourse multicollections
> Ohnenheim

Marckolswing
> Marckolsheim

AVRIL

Marché des Créateurs
> Marckolsheim

Concert de la musique municipale
> Marckolsheim

MAI

Marché aux fleurs
> Grussenheim

Marche gourmande
> Artolsheim, Grussenheim

Festival danses cité
> Marckolsheim

Fête des asperges
> Schoenau

Marché aux puces
> Ohnenheim

Festi familles
> Grussenheim

JUIN

Ried'N'Run
> Sundhouse

Marche gourmande
> Artolsheim, Grussenheim

Soirée tartes flambées (sapeurs-pompiers)
> Schoenau

Foulées du Loup
> Marckolsheim

Les 24 heures du jeu
> Marckolsheim

Marché aux puces
> Artolsheim, Schwobsheim, Wittisheim

Fête de la Musique
> Marckolsheim, Schwobsheim, Sundhouse

Fête du trèfle - Bal champêtre et feu d'artifice
> Saasenheim

NB - Cette liste des manifestations n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à vous rapprocher des communes pour plus d'informations ! Vous pouvez également vous abonner à notre newsletter.